

mesures d'urgence de «stabilisation» macro-économique, sur l'élaboration de programmes d'«ajustement structurel» (PAS) plus vastes et à plus long terme. Ces programmes, qui sont devenus un élément important des activités de la Banque mondiale en Afrique et en Amérique Latine, visaient à rétablir un mode de croissance durable dans les pays très endettés pour leur permettre d'assumer, de nouveau, le service de leur dette. Bien qu'ils soient officiellement conçus en fonction des conditions de chaque pays, les PAS sont en fait très semblables car ils insistent sur un ensemble commun de réformes axées sur le marché : dévaluation de la monnaie, contrôle du secteur public et des salaires, libéralisation des prix et des échanges, privatisation des entreprises d'État, encouragement de l'investissement étranger, promotion des exportations, et ainsi de suite.

Le modèle courant d'ajustement structurel axé sur le marché des années 80 a en fait été élaboré dans le Nord et non pas particulièrement en vue d'être appliqué dans les pays en voie de développement. Mais ce modèle est devenu l'orthodoxie en matière de réforme de la politique économique presque partout dans le monde¹⁴. En sa qualité de ministre des Relations extérieures et du Développement international, M^{me} Monique Landry a dit, lors d'un colloque parrainé par l'Institut Nord-Sud et la Banque interaméricaine de développement, le 31 mars 1990 : «L'ajustement structurel est un processus normal et nécessaire dans tous les pays.» Marcel Massé, président de l'ACDI et ancien directeur exécutif canadien du FMI, dans son témoignage devant le Comité, a cité l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis comme étant un exemple positif de l'ajustement structurel au Canada. Une étude réalisée récemment par le Commonwealth, *Engendering Adjustment for the 1990s*, sur les répercussions négatives des politiques et programmes d'ajustement structurel sur les femmes, donnait des exemples au Canada et dans des pays en voie de développement. L'ajustement est devenu une notion centrale qui s'accompagne de connotations contradictoires, à la fois bonnes et mauvaises. Le rapport du Commonwealth et beaucoup d'autres renferment des constatations qui donnent à réfléchir et qui montrent que l'ajustement inspiré par des raisons économiques se réalise trop souvent aux dépens du bien-être et des droits de ceux qui sont faibles et désavantagés sur le plan politique, notamment les femmes et les enfants des pays les plus pauvres.

Dans la mesure où l'ajustement structurel témoigne d'une orthodoxie économique particulière, il est contestable tant en théorie qu'en pratique. Nous convenons que les pays débiteurs doivent, pour s'ajuster, adopter de saines politiques économiques et qu'une

14. Pour une analyse de cette question, voir Abraham Katz, «Le défi mondial de l'ajustement structurel», dans *Travail et Société*, 14:3, juillet 1989, p. 221 à 223.